

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO et Robert VERAND.

**Absent excusé** : Monsieur Nicolas GALLIANO

**Procuration** : Monsieur Nicolas GALLIANO à Monsieur René GALLIANO

**Convocation en date du 15/03/2024**

**Nombre de membres en exercice** : 6

**Présents** : 5

**Objet** : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal rappelle au Conseil Municipal la ventilation des subventions aux associations pour l'année 2023 et explique qu'il ne présente au vote des élus que les subventions pour lesquelles la commune a reçu une demande, accompagnée d'un compte-rendu financier.

Monsieur le Maire propose aux élus de subventionner les associations suivantes, selon les montants indiqués.

**Le Conseil, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :**

**à l'unanimité :**

- UNAPEI Alpes de Haute-Provence : 700€
- Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie : 100€
- ADMR : 200€
- Souvenir Français : 100€
- Amicale des anciens combattants : 100€

**par 5 voix pour :**

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700€  
*Mr GALLIANO Nicolas ne participe pas au vote*

**par 4 voix pour :**

- Comité des Fêtes de Châteauneuf-Miravail : 1000€  
*Mr VERAND et Mme ANDRE ne participent pas au vote*

**par 4 voix pour :**

- Les Amis de Châteauneuf-Miravail : 1000€  
*Messieurs GALLIANO René et MARTINOD Jean-Philippe ne participent pas au vote*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 29 mars 2024.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

